

COLLECTIF DES ASSOCIATIONS WESTBROOK ET DES VENTES A LA DECOUPE

COMMUNIQUE

Paris, le 11 février 2005

Les Associations de locataires regroupées au sein du « Collectif des associations Westbrook et des ventes à la découpe » se sont réunies le jeudi 10 février 2005 pour examiner les propositions présentées à la Presse, le jeudi 3 février 2005, par M. Marc-Philippe Daubresse, Ministre délégué au Logement et à la ville.

Le Collectif a entendu les représentants des Fédérations de locataires représentatives au plan national qui siègent au sein de la Commission Nationale de Concertation (CNC) :

- M. Alex Maudet pour la Confédération Nationale du Logement (CNL) ;**
- MM. Saniez et Chausson pour la Confédération du Logement et du Cadre de Vie (CLCV) ;**
- M. Robin pour la Confédération Générale du Logement (CGL).**

Mme Aminata Koné et M. Joaquim Frager, représentant la Confédération Syndicale des Familles (CSF), qui ne pouvaient être présents, avaient fait parvenir un message qui a été lu en séance.

En outre l'Association des Comités de Défense des Locataires (ADCL) était représentée par M. Benoît Filippi.

Le Collectif a constaté :

1°) que l'accord proposé par une Fédération de bailleurs ne permettrait pas d'éviter les opérations massives de ventes à la découpe dont le caractère spéculatif et scandaleux suscite de plus en plus d'indignation, non seulement au sein des Associations de locataires, mais aussi dans toute l'opinion ;

2°) que toutes les Fédérations de locataires ont déclaré refuser de signer ce projet d'accord, qui, par bien des aspects, représente une régression par rapport à l'Accord du 9 juin 1998 étendu par le décret de 1999 ;

3°) que seule une intervention législative est appropriée pour remédier à la situation actuelle.

Le Collectif demande en conséquence au Gouvernement :

1°) Une suspension immédiate des opérations qui se poursuivent imperturbablement, chaque jour, de façon de plus en plus choquante, contribuant ainsi à l'éviction de dizaine de milliers de familles : la folie des opérateurs immobiliers menace toutes les couches de la société et remet en cause la cohésion sociale de villes entières dans toute la France ;

2°) L'examen, selon la procédure d'urgence, au Parlement, d'un projet de loi permettant :

- l'interdiction du congédiement de fin de bail, c'est-à-dire l'éviction des locataires dans le cadre d'opérations spéculatives de « *ventes à la découpe* » ;

- L'instauration d'une autorisation municipale et préfectorale préalable à toute « *mise en copropriété* » d'un immeuble afin de garantir la situation des locataires, de préserver le parc locatif et de veiller à la régularité des mises aux normes des appartements ;

- la création d'une sanction pénale pour la réalisation de travaux abusifs ayant pour effet de chasser les locataires de leur appartement ;

- l'application de ces mesures, dès la promulgation de la loi, aux opérations futures ou déjà engagées.

Collectif des Associations Westbrook et des ventes à la découpe

Contact Presse : Marc-Antoine Lorne Tél. 0686278624

Courriel : contact@federation-locataires-westbrook.org

www.federation-locataires-westbrook.org